

Interview : Alphone Riverin L'enseignement en crise

Yolande Ricard

Number 85, Spring 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45020ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

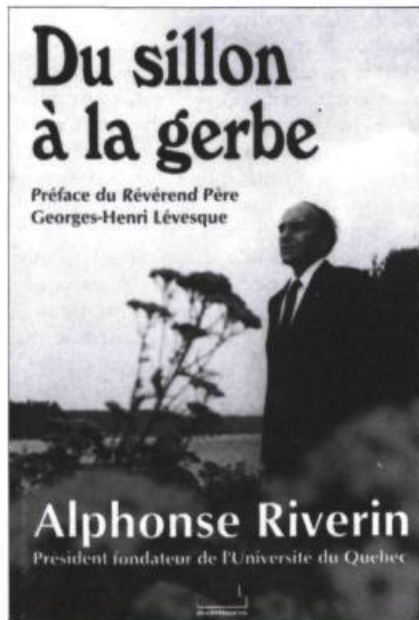
[Explore this journal](#)

Cite this document

Ricard, Y. (1992). Interview : Alphone Riverin : l'enseignement en crise. *Québec français*, (85), 94–96.

INTERVIEW

Alphonse Riverin L'ENSEIGNEMENT EN CRISE



Propos recueillis
par Yolande RICARD

En septembre 1991, vous publiez un livre intitulé *Du sillon à la gerbe*. Pourriez-vous brièvement en résumer le contenu ?

Riverin : Mon livre retrace à la fois ma vie et ma carrière à partir des premiers éléments dont j'ai souvenance. Chemin faisant, j'ai abordé la plupart des questions qui préoccupent nos esprits en cette fin de siècle. Cependant, je crois qu'on pourrait surtout retenir les sujets que je connais plus particulièrement : les illusions sur l'admissibilité universitaire, les failles majeures de notre système d'enseignement et les méfaits de l'administration publique contemporaine.

On sait que la nature se rit de nos déclarations aussi belles qu'utopiques sur la symbiose de l'égalité et de la liberté.

L'histoire, au contraire, démontre qu'elles sont des ennemies jurées et héréditaires. En effet, au moment où les humains sont le plus libres, leurs inégalités augmentent. Par ailleurs, pour en arriver à diminuer les inégalités, on doit sacrifier en partie la liberté. Il est donc clair, dans mon esprit, que tout le monde ne peut avoir les qualités nécessaires pour accéder à l'université et que, en deuxième lieu, tous ceux qui peuvent y accéder ne devraient pas être nécessairement incités à s'y inscrire. Par ailleurs, notre système d'enseignement, à tous les niveaux, a lamentablement échoué à préparer les étudiants et les diplômés à assumer pleinement leur rôle dans la société. Enfin, l'augmentation pléthorique de la fonction publique l'a rendue inefficace et inefficace et constitue un handicap sérieux à tout effort pour combler les déficits faramineux de nos gouvernements aux divers paliers.

Quels sont les problèmes les plus urgents à corriger dans le système d'éducation du Québec ?

Riverin : Partons de quelques constatations décevantes : 40 % des élèves ne terminent pas le cours secondaire, 40 % ne finissent pas les études collégiales et enfin 50 % des étudiants universitaires n'obtiennent pas leur diplôme de premier cycle ; seulement 64,5 % des nouveaux inscrits à l'université réussissent le test de français, pourtant peu exigeant. Par ailleurs, les employeurs réclament en priorité des diplômés qui sont capables de communiquer de façon claire et précise, de distinguer les éléments essentiels d'une situation, de maîtriser la langue française orale et écrite. Ces informations proviennent d'une enquête effectuée par

un groupe d'études de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, dont le rapport vient d'être accepté par les diverses instances universitaires. Dans l'esprit des employeurs, les connaissances disciplinaires se classaient au 27^e rang par ordre d'importance. Les mots, on a tendance à l'oublier, précèdent la pensée ou, mieux encore, soutiennent la pensée. Or, l'apprentissage du français au Québec donne lieu à des résultats catastrophiques.

Il ne s'agit pas de refaire le système d'enseignement, mais, comme le disait Fernand Dumont, de redéfinir des objectifs à la mesure du présent et de revoir des idéologies épuisées (Présentation, Commission parlementaire des Affaires culturelles, le 20 novembre 1991). Concrètement, je crois qu'on doit regretter la disparition des titulaires des classes secondaires. C'est au cours de ces années que les choix sont difficiles à faire. Il ne me semble pas que ce soit en remplaçant les titulaires par toutes sortes de spécialistes qui ne connaissent pas les étudiants que l'on peut aider efficacement un jeune en quête d'avenir. Enfin, il m'apparaît que l'on est beaucoup trop laxiste dans l'approbation des cours facultatifs. La tendance s'établit trop rapidement que ce sont les cours les plus faciles qui sont automatiquement choisis et ce, à tous les niveaux.

Aujourd'hui, pour vous qui êtes le président fondateur de l'Université du Québec, quel sens prennent les mots « démocratisation » et « décentralisation » ?

Riverin : À la fondation de l'Université du Québec, le mot « démocratisation »

prenait deux sens dont je ne serais pas si sûr aujourd'hui. En premier lieu, la démocratisation voulait dire la possibilité pour tout citoyen de quelque âge qu'il soit de s'inscrire aux études de son choix, propres à sa catégorie, cela va de soi. Dans ce sens-là, notre système d'éducation, sauf pour les milieux entièrement défavorisés, a rempli son rôle. La prolifération des écoles primaires, la disponibilité des polyvalentes et des collèges d'enseignement général et professionnel, l'établissement de campus universitaires dans la plupart des régions du Québec par l'Université du Québec, la création de la Télé-Université, toutes ces institutions ont grandement facilité l'accès à l'éducation.

Faisons cependant une exception pour les milieux entièrement défavorisés. Il existait des îlots d'analphabétisme qui semblaient imperméables à toute tentative d'apprentissage. Hélas ! il ne semble pas que nous ayons réussi à combler cette carence, n'ayant pas su contourner les traits culturels qui posaient une barrière infranchissable. Le plus effarant, cependant, c'est que cet analphabétisme semble avoir conquis du terrain depuis des années. Je ne sais pas qu'elle image nous avons projetée de l'école pour qu'elle devienne, non pas un lieu de rassemblement et de solidarité, mais un lieu qu'on semble fuir.

Le mot « démocratisation » visait aussi un autre objectif, celui d'amener les différents intervenants en éducation à travailler en étroite collaboration pour faire de cette aventure une réussite enviable. Je ne parlerai que de l'université, ne connaissant pas suffisamment les autres milieux pour risquer une explication plus ou moins valable. Nous avons cru, en toute candeur, à l'Université du Québec, qu'il était possible d'associer les étudiants, les enseignants et les administrateurs pour

créer une nouvelle façon de procéder dans le monde universitaire. Je ne pense pas que nous ayons réussi. Trop d'intérêts divergents s'affrontent, en particulier lorsqu'il s'agit de productivité et de rémuné-



**ALPHONSE RIVERIN
NOTICE BIOGRAPHIQUE**

Après un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat obtenus respectivement à l'Université Laval, à l'Université de New York et à la Sorbonne à Paris, Alphonse Riverin devient professeur à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval en 1954. Élu doyen de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke en 1965, il devient le président fondateur de l'Université du Québec. On le retrouve aussi à l'École nationale d'administration publique, à tour de rôle comme professeur et directeur de l'enseignement et de la recherche. En 1983, il est nommé recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, jusqu'à sa retraite en 1988. Il est officier de l'Ordre du Canada, fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec et détenteur de doctorats d'honneur de l'Université Sir George Williams et de l'Université Laval.

ration, pour qu'une harmonie s'établisse en évitant toutes les tractations qu'évoquent en coulisses les négociations collectives.

Quant à la décentralisation, pour s'inscrire dans une réalité tangible, elle doit, à mon avis, s'accompagner de l'ensemble des pouvoirs administratifs, y compris celui de taxer et non seulement celui de dépenser selon des balises établies ailleurs. Je ne connais aucun système au Québec qui bénéficie d'une véritable décentralisation. Pas plus l'école, que les universités, les municipalités ou les administrations ministérielles régionales. Il est donc difficile d'en juger.

Devant ces problèmes, avez-vous des éléments de solution à proposer ?

Riverin : Je crois qu'il faut répondre à cette question en se référant à l'urgence des solutions. Je vois trois problèmes auxquels il faut trouver une solution rapidement : le décrochage, l'analphabétisme et les échecs dans l'apprentissage de la langue française. Le décrochage provient sans doute de plusieurs sources : en vrac, le désintéressement des parents ou l'inertie de ceux-ci qui les empêche d'aider leurs enfants quand ils éprouvent des difficultés d'apprentissage. Plusieurs causes sont sans doute à l'origine de ce fait. Mentionnons, en passant, l'utilisation de nouvelles méthodes d'apprentissage avec lesquelles les parents ne sont pas familiers, particulièrement en français et en mathématiques, le travail des deux conjoints et le choc culturel provoqué par l'indiscipline qui semble caractériser l'école. Me viennent naturellement à l'esprit, comme autres sources de décrochage, la socialisation des enfants en dehors du milieu familial et l'absence de contact avec les enseignants. Je ne fais

JOURNAL DE BORD

LOUISE ROY
JAMES ROUSSELLE

que soulever des hypothèses que d'aucuns trouveront fantaisistes. Mais je sens qu'il y a un fondement dans tout cela et que, tant qu'on n'aura pas redonné le goût de l'école aux Québécois, le décrochage ne pourra diminuer.

J'ai parlé plus haut de l'analphabétisme, je n'en dirai pas plus, sauf pour ajouter qu'il est plutôt honteux qu'un tel phénomène existe avec tant d'acuité, après tous les efforts et l'argent investi dans notre système d'éducation.

Quant à l'apprentissage de la langue française, je suis d'avis que la responsabilité de son acquisition, même si elle est partagée, en revient plus fortement aux enseignants, à condition qu'on leur laisse la liberté d'en déterminer les éléments, les programmes et les méthodes. Il est urgent que cesse cette pratique ministérielle d'imposer de nouveaux programmes à tout bout de champ sans se préoccuper du réalisme de leur application.

Disons pour terminer, qu'étudier n'a jamais été facile. Apprendre est un métier au moins aussi rigoureux qu'enseigner et aussi longtemps qu'on laissera croire qu'il en est autrement, tout autant en le disant qu'en agissant comme si, je ne pense pas qu'on résolve le problème.

**POUR
DIAGNOSTIQUER
ET TRAITER
LES PROBLÈMES DE
L'ORTHOGRAPHE**

EN 1^{re}, 2^e et 3^e SECONDAIRE



**POUR
AMÉLIORER
LE DEGRÉ
DE MAÎTRISE DES
HABILETÉS À LIRE
ET À ÉCRIRE**

EN 4^e SECONDAIRE

Cahiers périssables
avec guides et corrigés



CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL INC.
8101, boul. Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1J 1J9
Téléphone (514) 351-6010 Télécopie (514) 351-3534